

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

La fédération des entreprises d'insertion Auvergne Rhône-Alpes  
Siège de l'association : Woopa, 10 avenue des Canuts 69120 Vaulx en Velin  
ASSEMBLEE GENERALE du 30 juin 2023  
PROCES VERBAL DES RESOLUTIONS

L'Assemblée Générale convoquée par la Présidente, **Myriam HOLLARD**, s'est tenue le 30 juin 2023 à l'Espace Sarrazin, 8 rue Jean Sarrazin à Lyon.

## En présence de :

54 personnes / 46 adhérents présents ou représentés,  
Le Commissaire aux Comptes, Jacques GAZAGNES,  
Le quorum étant atteint, la Présidente a ouvert la séance à 10H00.

## ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Rapport d'activité
- Vote des résolutions
- Élection du Conseil d'administration

## RAPPORT DE GESTION

Il a été remis aux participants le rapport de gestion de l'exercice clos au 31/12/2022.

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier

La Présidente procède à la lecture du rapport moral.

Christophe Bonaldi procède à la lecture du rapport financier.

Le Commissaire aux Comptes procède à la lecture de son rapport et certifie les comptes de l'exercice 2022

Les membres de l'équipe salariée interviennent pour faire un bilan des projets et actions.

Après discussion, les questions et débats étant épuisés, il est procédé au vote des résolutions.

## VOTE DES RESOLUTIONS

### Première résolution

Après avoir entendu le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport du Commissaire aux comptes, l'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion et approuve les comptes ainsi présentés.

*La résolution est approuvée à l'unanimité*

### **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de l'année 2022 de 79 529 € au poste report à nouveau.

*La résolution est approuvée à l'unanimité*

### **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale donne pouvoir à la Présidente, ou toute personne mandatée par elle, pour effectuer toutes les formalités rendues nécessaires par les présentes résolutions.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration.

La liste des candidats à un mandat d'administrateur est présentée.

Gilles LEBRE fait part oralement de sa candidature.

L'Assemblée générale décide de procéder à un vote unique à main levée sur la liste des candidats présentés.

La liste présentée est élue à l'unanimité.

Sont élus en tant qu'administrateurs :

Salem ABDELAOUI - AIES

Pierre ARNAUD – ID'EES INTERIM SAINT ETIENNE

Maryline BURNET - TRIALP

Vincent CHEVALLIER – GREP INTERIM

Edouard DE COLBERT – TREMPIN BATIMENT

Bénédicte FARIGON – ADEF +

Myriam HOLLARD – CHAMP DES CIMES

Gilles LEBRE – Le Biau Jardin

Simon MIROUZE – ENVIE RHONE ALPES

Anne MOYROUD – ELITS PROPLETE

Delphine PEYRAT - AIJE

Aline TOMASSI- CATM

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 12H30.

**Fait à Lyon, le 30 juin 2022,**

**La Présidente,  
Myriam HOLLARD**

